



BURSINEL, LE 10 OCTOBRE 2024

CONSEIL GÉNÉRAL
DE
BURSINEL

EXTRAIT

Du Conseil Général de Bursinel ayant délibéré le mercredi 9 octobre 2024
Préavis municipal n° 8 «Révision du Règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires»
Sous la présidence de M. Claude Verdon

LE CONSEIL GENERAL DE BURSINEL,

- Vu le préavis municipal n°8 – 2024 concernant la révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires,
- Ouï le rapport de la Commission Règlement et Convention chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- Après délibération,

ACCEPTÉ

A l'unanimité

- **d'adopter le préavis n°8 2024 tel que présenté** (voir détails sur site www.bursinel.ch)

Le Président
Claude Verdon



La Secrétaire
Julie Gaillard